

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de la l'Union européenne	2
Jurisprudence	3
Sénat (Questions/Réponses)	5
Circulaire	5
Normalisation	5
HSCP	5
IRSN	5
Présanse	5
Les brèves	6
Rapports et études	8
Sur le web	9
La boîte à outils	10
Nouveautés INRS	12
Congrès, colloques, conférences	13
Les chiffres en plus	13
Tournez manège !	14

Extraits du journal officiel de la République française



05/11/2019.

- [Arrêté du 30 octobre 2019](#) portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la **convention collective nationale des services de santé au travail interentreprises** (n° 897).

10/11/2019

- [Décret n° 2019-1158 du 8 novembre 2019](#) fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux **mines et carrières** en matière de **rayonnements ionisants**.
- [Arrêté du 8 novembre 2019](#) abrogeant plusieurs arrêtés relatifs aux **rayonnements ionisants** dans les **industries extractives**.

13/11/2019

- [Arrêté du 29 octobre 2019](#) relatif aux **défibrillateurs automatisés externes** et à leurs modalités de signalisation dans les **lieux publics et les établissements recevant du public**.
- [Arrêté du 29 octobre 2019](#) relatif au fonctionnement de la base de données nationale des défibrillateurs automatisés externes (**DAE**).
- [Arrêté du 31 octobre 2019](#) portant agrément d'organismes pour effectuer les vérifications techniques réglementaires dans les **établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur**.

17/11/2019

- [Arrêté du 8 novembre 2019](#) relatif aux **compétences des personnes physiques** opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'**amiante**, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis.
Cet arrêté fixe, à nouveau, un cadre réglementaire pour la certification amiante avec mention des opérateurs de repérage dans les immeubles bâtis. Il fait suite à l'annulation par le Conseil d'État de [l'arrêté du 25 juillet 2016](#) qui introduisait la notion de certification avec mention.

21/11/2019

- [Arrêté du 13 novembre 2019](#) relatif au **repérage de l'amiante** avant certaines opérations réalisées dans les matériels roulants ferroviaires.

28/11/2019

- [Décret n° 2019-1233 du 26 novembre 2019](#) relatif aux **centres régionaux de pathologies professionnelles et environnementales**.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne

31/10/2019

- [Directive \(UE\) 2019/1831](#) de la Commission du 24 octobre 2019 établissant une cinquième liste de **valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle** en application de la directive 98/24/CE du Conseil et modifiant la directive 2000/39/CE de la Commission.

EPI et agents biologiques : modifications des annexes des directives. Deux directives ont été publiées fin octobre sur des « adaptations purement techniques ».

- [Directive \(UE\) 2019/1832](#) de la commission du 24 octobre 2019 portant modification des annexes I, II et III de la directive 89/656/CEE du Conseil en ce qui concerne des adaptations purement techniques
- [DIRECTIVE \(UE\) 2019/1833](#) de la commission du 24 octobre 2019 modifiant les annexes I, III, V et VI de la directive 2000/54/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne des adaptations purement techniques.

05/11/2019.

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006]
- [Directive Déléguée \(UE\) 2019/1845 de la Commission du 8 août 2019](#) modifiant, aux fins de son adaptation au progrès scientifique et technique, l'annexe III de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne une exemption relative au **phtalate de bis(2-éthylhexyle)** (DEHP) dans certains composants en caoutchouc utilisés dans les systèmes moteurs (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- [Directive déléguée \(UE\) 2019/1846 de la Commission du 8 août 2019](#) modifiant, aux fins de son adaptation au progrès scientifique et technique, l'annexe III de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne une exemption relative à l'utilisation du **plomb** dans les soudures de certains moteurs à combustion (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

27/11/2019

- [Décision d'exécution \(UE\) 2019/1956 de la Commission du 26 novembre 2019](#) concernant les normes harmonisées applicables au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension et élaborées à l'appui de la directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil.

Jurisprudence



Préconisations médicales et reclassement : Dans cet arrêt du 2 octobre 2019, la Cour de cassation affirme que, dès lors qu'il a connaissance du classement en invalidité 2ème catégorie d'un salarié au moment d'engager la procédure de licenciement pour motif économique ou pendant son déroulement, l'employeur est tenu, après avoir fait procéder à une visite de reprise, de lui proposer une offre de reclassement qui prenne en compte les préconisations du médecin du travail exprimées à l'issue de cette visite. *ISTNF le 25/10/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance](#)

Le défaut de DUERP : Les salariés qui réclament des dommages et intérêts en raison de l'absence du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) doivent, obligatoirement, justifier d'un préjudice pour obtenir réparation. Telle est la solution retenue par la Haute juridiction judiciaire le 25 septembre 2019. *ISTNF le 21/10/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance.](#)

Absence d'un salarié aux formations obligatoires et arrêt de travail : La Cour de cassation, par un arrêt du 23 octobre 2019, précise que le licenciement d'un salarié qui ne s'est pas présenté sur les sites d'affectation ni aux journées de formation n'est pas justifié en cas d'arrêt de travail pour maladie pendant cette période. *ISTNF le 15/11/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF](#)
- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance](#)

Les voies permettant l'indemnisation du préjudice d'anxiété en cas d'exposition à l'amiante : A légalement justifié sa décision de débouter un salarié de ses demandes d'indemnisation en raison de son exposition à l'amiante la cour d'appel qui a relevé que l'intéressé, non éligible à la préretraite amiante, n'établissait pas qu'il aurait directement et personnellement subi un préjudice ou même été exposé à un risque en matière de santé. *Editions Lefevre, nov. 2019.*

- [Cass. soc. 16-10-2019 n° 17-28.088](#)

Action en reconnaissance d'une MP : conditions pour une maladie non désignée dans un tableau et conséquence de la décision de refus pour l'employeur.

1. Dès lors qu'elle a été notifiée à l'employeur, dans les conditions prévues par l'article R. 441-14, alinéa 4, du code de la sécurité sociale, dans sa rédaction modifiée par le décret n° 2009-938 du 29 juillet 2009, la décision de refus de prise en charge de la maladie au titre de la législation professionnelle revêt un caractère définitif à son égard, de sorte que la mise en cause de ce dernier dans l'instance engagée contre la même décision par la victime ou ses ayants droit, est sans incidence sur les rapports entre l'organisme social et l'intéressé.

2. Selon l'article L. 461-1, alinéa 4, du code de la sécurité sociale, peut être reconnue d'origine professionnelle une maladie caractérisée non désignée dans un tableau de maladies professionnelles lorsqu'il est établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime et qu'elle entraîne le décès de celle-ci ou une incapacité permanente d'un taux au moins égal à 25 %. La maladie de la victime, non désignée dans un tableau de maladies professionnelles, ne pouvait donc être reconnue d'origine professionnelle que s'il existait un lien direct et essentiel entre la pathologie et le travail habituel de la victime. *CAPSTAN Avocats le 14/11/2019.*

- [Cass. civ., 2e, 7 novembre 2019, n°18-19764](#)

Congé maternité : des précisions sur l'étendue de la protection de la salariée. La simple réunion par l'employeur, au fur et à mesure de leur signalement, d'éléments relatifs aux erreurs commises par une salariée en congé de maternité, ne peut pas être considérée comme une mesure préparatoire à son licenciement. *Editions législatives, 20/11/2019.*

- [Cass. soc., 6 nov. 2019, n° 18-20.909](#)

Santé au travail : l'intervenant en prévention (IPRP) bénéficie d'une protection particulière. L'absence de consultation du comité interentreprises ou de la commission de contrôle, préalablement au licenciement d'un intervenant en prévention des risques professionnels travaillant au sein d'un service de santé au travail, prive le licenciement de cause réelle et sérieuse. *Les éditions législatives, 27/11/2019.*

- [Cass. soc., 14 nov. 2019, n° 18-20.307](#)

Des accusations de harcèlement largement diffusées exposent à une action en diffamation : Pour bénéficier de l'immunité pénale en matière de poursuites pour diffamation publique, le salarié ayant dénoncé un harcèlement moral ou sexuel doit avoir réservé la relation de tels agissements à son employeur ou à des organes chargés de veiller à l'application des dispositions du Code du travail. C'est ce que précise la chambre criminelle de la Cour de cassation dans un arrêt du 26 novembre 2019, qui rejoint ainsi la position exprimée par la première chambre civile en 2016.

Liaisons sociales quotidien, 28/11/2019.

- [Cour de cassation, Chambre criminelle, Arrêt n° 2357 du 26 novembre 2019, Pourvoi n° 19-80.360](#)

Exposition à l'amiante : l'action du salarié peut être engagée même s'il n'a pas travaillé dans l'un des établissements mentionnés à l'article 41 de la loi du 23 décembre 1998. Le salarié qui justifie d'une exposition à l'amiante, générant un risque élevé de développer une pathologie grave, peut agir contre son employeur, en application des règles de droit commun régissant l'obligation de sécurité de l'employeur, pour manquement de ce dernier à cette obligation, quand bien même il n'aurait pas travaillé dans l'un des établissements mentionnés à l'article 41 de la loi du 23 décembre 1998 modifiée. *CAPSTAN Avocats le 27/11/2019.*

- [Cass. soc., 20 novembre 2019, n°18-19578, FS-P+B](#)

Sénat (Questions/Réponses)



Vaccination antigrippale des personnels soignants : M. François Bonhomme attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'exposition des personnels soignants à l'épidémie de grippe et lui demande si elle envisage de mettre en place des mesures incitatives envers les personnels soignants des cliniques, services hospitaliers d'urgence, de soins intensifs, de réanimation, de médecine, de chirurgie, d'obstétrique ou de psychiatrie mais aussi les praticiens libéraux, afin que ceux-ci se soumettent à une vaccination annuelle.

- [Réponse du Ministère de la santé du 07/11/2019.](#)

Circulaire



Visite d'information et de prévention des apprentis : Lorsque la médecine du travail est incapable de proposer une date suffisamment proche pour la visite d'information et de prévention de l'apprenti, l'employeur peut l'aiguiller vers la médecine de ville. Cette instruction apporte des précisions pratiques et livre également un modèle de document à remettre à l'apprenti.

- [INSTRUCTION N° DGT/CT1/2019/226 du 21 octobre 2019](#) relative à la mise en œuvre de l'expérimentation de la réalisation de la **visite d'information et de prévention des apprentis** par un médecin exerçant en secteur ambulatoire.

Normalisation



Novembre 2019 : quoi de neuf en normalisation SST ? EUROGIP publie le résultat de la veille qu'il exerce dans le cadre de son activité Normalisation en santé-sécurité au travail (SST) - publications de normes, nouveaux sujets inscrits au programme normalisation et consultations.

- Télécharger le ["quoi de neuf en normalisation SST" de novembre 2019.](#)

HSCP

Avis relatif à la gestion des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) complexes : Le nombre de plus en plus important de dispositifs médicaux innovants et connectés destinés aux patients en auto-traitement à domicile, pose la question de leur gestion après utilisation.
HSCP le 13/11/2019.

- [Lire le communiqué et télécharger l'avis.](#)

IRSN



Bilan 2018 des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants en France. Une attention particulière portée sur certaines activités : démantèlement, sous-traitance, radiologie interventionnelle. L'IRSN présente le bilan 2018 de la surveillance des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants pour les 390 363 travailleurs suivis, comprenant 365 980 travailleurs des activités civiles (nucléaire, industrie, recherche, médecine) et des installations et activités intéressant la défense, dans le secteur public ou privé, ainsi que 24 383 travailleurs exposés à la radioactivité naturelle. IRSN, 18/09/2019.

- [Lire le communiqué et télécharger le bilan 2018.](#)

Présanse



Informations mensuelles : Publiées 11 fois par an, les Informations Mensuelles de Présanse compilent les actualités de la profession (réforme, congrès, événement santé-travail), les actions des SSTI et celles de Présanse même, ainsi les analyses du pôle juridique, les nouvelles ressources mises à disposition par le pôle médico-technique, les actualités RH, DPST...

- [Lire le numéro 87, novembre 2019.](#)

Les brèves

EPI utilisables en atmosphères explosives :

La conception d'EPI destinés à être utilisés dans des atmosphères explosives est couverte par les exigences essentielles de santé et de sécurité contenues à l'annexe II, point 2.6 du règlement EPI. Dans son dernier bulletin « Atex-Info », l'Ineris fait le point sur ce sujet. Ineris, octobre 2019.

- [Télécharger le document.](#)

[ITW] Martial Brun, Présanse : " C'est peut-être le plus gros sujet de la réforme à venir : déterminer ce que doit faire un service de santé au travail "

Depuis le rapport Lecocq, l'association Présanse – qui rassemble la majorité des services de santé au travail interentreprises – n'a cessé de chercher à être force de proposition. Un travail de fond est sur le point d'aboutir : définir une offre de services dans un vocabulaire commun à tous les SSTI. *ActuEL|HSE le 05/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

L'activité physique au travail n'est pas forcément bonne pour le cœur :

Une étude menée par l'Inserm en collaboration avec une équipe australienne alerte quant aux risques éventuels de l'exercice physique au travail (port de charges lourdes...) sur la santé cardiovasculaire. *Capital le 05/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Prévenir les agissements sexistes et le harcèlement sexuel : une préoccupation grandissante dans le monde du travail.

Un an après le déclenchement du mouvement #MeToo, la société et les pouvoirs publics mesurent l'ampleur du phénomène, tout aussi présent, dans le monde du travail. Des actions de prévention et de sensibilisation se mettent en place dans les entreprises et les administrations. De nombreuses ressources sont d'ores et déjà à la disposition des salariés et des employeurs. L'ANACT fait le point dans un dossier. *05/11/2019.*

- [Consulter le dossier.](#)

Le radon, quelle prévention en entreprise ? Décryptage.

Au regard de la directive européenne n° 2013/59/Euratom et des articles R. 4451-1 et suivants, ce décryptage présente les enjeux en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que les conséquences pour les employeurs et les préventeurs. *Hygiène et sécurité du travail, nov. 2019, 6 pages.*

- [Lire l'article.](#)

Protection UV et nouveau règlement sur les EPI : le soleil sans risques.

Cet article HST (focus normalisation) propose un rappel des risques et des normes proposées pour les EPI en matière de protections individuelles contre les rayonnements ultraviolets. *Hygiène et sécurité, novembre 2019, 2 pages.*

- [Lire l'article.](#)

MOOC Violences sexuelles et sexistes au travail : prévenir et réagir.

L'équipe de recherches en droit social (L'EREDS), forte de son expertise juridique sur les questions de violences sexuelles et sexistes au travail, et plus largement sur les questions de discrimination, propose un MOOC interdisciplinaire dédié à ces questions, sous l'égide du Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Fun-Mooc, novembre 2019.

- [En savoir plus.](#)

Les violences conjugales ne s'arrêtent pas aux portes du travail :

Absentéisme, anxiété, stress communiqué aux collègues... Les violences au sein du couple affectent forcément la vie des salariés sur leur lieu de travail. Un sondage réalisé par un collectif de grandes entreprises européennes recense témoignages et chiffres attestant de cet impact. L'étude donne des exemples de bonnes pratiques permettant de soutenir les salariés en détresse. *ActuEL|RH le 15/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Des professionnels du BTP évaluent la sécurité des machines :

« Les machines que vous utilisez préservent-elles votre santé et votre sécurité ? ». C'est en substance à cette question que les professionnels du BTP ont été amenés à répondre dans le cadre d'une enquête en ligne lancée en juin dernier¹ par la Capeb, la FFB, la FNTP et l'OPPBT. L'objectif était de mesurer leur degré de satisfaction de la prise en compte des problématiques de santé et de sécurité sur les machines qu'ils utilisent et d'identifier des pistes d'amélioration dans le cadre de la consultation publique ouverte par la Commission européenne sur la révision de la directive Machines. *Prévention BTP le 18/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Pénibilité au travail : « J'ai appris à faire en fonction de mes limites ». Atteints par des problèmes de santé, des salariés témoignent de leur difficulté à travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite. *Le Point*, 19/11/2019.

- [Lire l'article.](#)

Un test itératif de latence à l'endormissement est exigé pour un conducteur qui présente des apnées du sommeil : Ce test permet de tester la vigilance puisque le patient doit résister à l'endormissement. Ce test fiable est proposé après 1 mois de traitement pour les apnées du sommeil et permet de savoir si le conducteur peut reprendre la conduite de véhicules du groupe lourd. *Visite médicale du permis de conduire le 23/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Exposome et substances chimiques : une nouvelle vision de l'évaluation des risques.

Dans le cadre de la recherche sur l'exposome, les chercheurs de l'Ineris élaborent des modèles biomathématiques pour prédire les effets toxiques des expositions aux substances chimiques sur les différents tissus humains. Développés initialement pour mieux connaître les risques associés aux pollutions environnementales, ces outils de toxicologie pourraient aussi être utilisés pour évaluer les expositions professionnelles. *ActuEL\HSE, le 27/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Entreprises et santé au travail : un rapport de plus ? : On connaît l'adage de Georges Clemenceau : « Quand on veut enterrer une décision, on crée une commission. » La succession des rapports sur la santé au travail pourrait donner un sentiment de ce type. William Dab, Professeur titulaire de la chaire d'Hygiène et Sécurité du Cnam revient sur le dernier rapport du Sénat « Pour un service universel de santé au travail ». « *Red-On-Line le 21/11/2019* ».

- [Lire l'article.](#)

AVA une appli pour les personnes sourdes : Pour les 3 millions de personnes sourdes et malentendantes vivant en France, s'épanouir dans le monde professionnel est un défi. L'appli Ava scribe transcrit les conversations en temps réel avec un taux de fiabilité de 99% selon ses concepteurs. *Informations-Handicap le 24/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Santé au travail : les dirigeants sont dans une « zone d'ombre ». « *Les dirigeants ? Mais par définition, ils sont en bonne santé !* » Le propos d'Erwan Deveze est résolument ironique. Manière, pour ce consultant en management, de souligner que la question de la santé des chefs d'entreprise n'est bien souvent pas considérée comme un « vrai sujet ». « *Elle pâtit d'un réel manque de considération* », regrette une médecin du travail. *Le Monde le 26/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Réforme de la santé au travail : c'est (peut-être) reparti pour la négociation. Le Medef prend la main. Et propose à ses homologues patronaux et syndicaux d'ouvrir en 2020 une négociation nationale interprofessionnelle sur la santé au travail. Geoffroy Roux de Bézieux veut discuter sur trois points : la prévention, la qualité de vie au travail et la gouvernance des services de santé au travail. Pour lui, c'est un "sujet opérationnel" qui pourrait "relancer le dialogue social". Pas question en revanche de parler pénibilité, la négociation sera abordée "sous un angle positif". *ActuEL\HSE le 28/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Le cancer d'une coiffeuse attribué à l'amiante dans les sèche-cheveux : Pour la première fois au Québec, une maladie professionnelle attribuable à l'amiante vient d'être identifiée chez une coiffeuse. La patiente atteinte d'un mésothéliome a été exposée à l'amiante contenu dans les sèche-cheveux des années 70 et 80. *La Presse.CA le 28/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Rapports et études

Thèse : Étude de l'exposition professionnelle au chrome dans une aciérie produisant des aciers inoxydables : L'objectif de cette étude est d'étudier l'aérosol de Cr émis dans une aciérie inoxydable ainsi que les niveaux atmosphériques (atmo) et urinaires de Cr des opérateurs pour proposer une VLB pour le CrU pour ce secteur. *Juliette Anselmetti. Étude de l'exposition professionnelle au chrome dans une aciérie produisant des aciers inoxydables. Médecine humaine et pathologie. 2017. 163 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

Etat des lieux sur les risques sanitaires liés aux activités des sapeurs-pompiers : Au quotidien, les pompiers sont exposés à une multitude de facteurs de risque : exposition à des substances chimiques généralement issues des produits de combustion lors des feux, à des agents biologiques ou encore physiques. Ils sont également confrontés à des contraintes organisationnelles, comme le travail en horaires décalés, et psychosociales, incluant une exposition aux violences. L'Anses dresse un état des lieux sur la question des risques sanitaires liés aux activités des sapeurs-pompiers et fait le point sur les mesures de prévention. *ANSES, 18/10/2019, 154 pages.*

- [Lire le communiqué et télécharger le rapport.](#)

Obstacles et facilitateurs du retour et du maintien durable en emploi après une arthroplastie totale du genou : Lors de cette recherche, les chercheurs provenaient de diverses disciplines, dont l'orthopédie, l'ergonomie, la physiothérapie et la psychologie de la santé. Ils ont étudié les trajectoires de réadaptation de travailleurs ayant un emploi physique et visant un retour au travail à la suite d'une arthroplastie totale du genou. Ils ont étudié trois types de situations en fonction de leur niveau de difficulté à retourner ou à se maintenir au travail. *IRSST le 31/10/2019, 101 pages.*

- [Lire le communiqué.](#)
- [Télécharger le rapport R 1064.](#)

Un programme pour améliorer le retour en emploi des travailleurs blessés et dépressifs :

La présente étude visait à évaluer la faisabilité et l'impact d'une forme d'intervention expressément conçue pour répondre aux besoins des travailleurs blessés qui présentent des symptômes de douleur et de dépression. Ce type d'intervention a été appelé « Programme de gestion de l'activité progressive » (PGAP). Il réunit un large éventail de techniques conçues pour accroître la pratique d'activités physiques, améliorer l'humeur et aider le travailleur blessé à retourner en emploi. *IRSST, 31/10/2019, 67 pages.*

- [Lire le communiqué.](#)
- [Télécharger le rapport R 1068.](#)

Quels sont les salariés concernés par le télétravail ? : Le télétravail régulier est une pratique encore peu répandue. En 2017, seuls 3 % des salariés le pratiquent au moins un jour par semaine. Les télétravailleurs sont majoritairement des cadres (61 %) et sont relativement plus nombreux dans les métiers de l'informatique et de la télécommunication. *DARES Analyses, 04/11/2019.*

- [Dares Analyses 2019-051 : Quels sont les salariés concernés par le télétravail ?](#)
- [Données à télécharger.](#)

Amélioration de la justesse des modèles d'hygiène du travail utilisés pour estimer des expositions professionnelles à des vapeurs de solvants : Chaque année, des travailleurs québécois subissent des effets sur leur santé après avoir été exposés à des substances chimiques, notamment à des solvants. La modélisation des expositions professionnelles occupe une place importante dans la prévention des risques. Cette recherche vise à étudier différents aspects de la modélisation pour estimer des expositions professionnelles à des vapeurs de solvants dans le but d'en améliorer la justesse de prédiction. *IRSST, 12/11/2019, 91 pages.*

- [Lire le communiqué.](#)
- [Télécharger le rapport R 1077.](#)

Portrait rétrospectif (2008-2018) des expositions à des agents CMR issues de la base

Colchic : Entre 2008 et 2018, près de 7 000 mesures d'exposition à des agents biologiques réalisées par les laboratoires interrégionaux de chimie des Carsat et de la Cramif et par l'INRS, ont été enregistrées dans la base de données Colchic. Ces mesures concernent pour 59 % des prélèvements d'ambiance et 41% des prélèvements individuels, réalisés dans de nombreux secteurs d'activités, notamment dans ceux de la gestion des déchets, de l'agroalimentaire, de l'agriculture, du traitement des eaux et de la fabrication textile et papier. L'exploitation de ces concentrations permet à l'INRS de proposer des valeurs guides et de mieux évaluer le risque biologique au poste de travail. *HST/INRS, novembre 2019, 4 pages.*

- [Télécharger l'article.](#)

BTP : Des salariés mal informés sur les addictions au travail. Les entreprises ne prennent pas encore assez en compte le risque addictif comme un sujet de santé, de sécurité et de prévention prioritaire, selon un sondage Elabe publié début novembre dernier. Commandée par GAE Conseil, cabinet conseil spécialiste de la prévention des addictions en milieux professionnels, cette [étude](#) révèle que, dans la construction, 66 % des salariés se sentent mal informés sur la manière d'aborder ce sujet (70 % de l'ensemble de l'échantillon). Pourtant, 48 % des salariés de la construction et des transports considèrent les pratiques addictives comme fréquentes dans leur milieu professionnel (44 % tous secteurs confondus). *Prévention BTP, 18/11/2019.*

Douleurs chroniques, un mal aussi silencieux que ravageur en entreprise : Lorsqu'elles s'installent durablement, les douleurs chroniques entraînent des incapacités, des handicaps, des invalidités et des altérations majeurs de la qualité de vie. Tandis qu'un Français sur trois souffre de douleur chronique, seuls 400 000 d'entre eux sont suivis dans des consultations spécialisées. Les entreprises doivent donc se sensibiliser massivement au sujet, et l'offre de prise en charge multidisciplinaire doit être étendue. *The Conversation, 24/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Vers une stratégie intégrée de prévention en manutention : Destiné à tous les intervenants et les milieux de travail préoccupés par la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) reliés à des tâches de manutention, ce document propose une stratégie intégrée de prévention en manutention. Combinant formation et intervention, cette stratégie repose sur la compréhension, l'observation et l'analyse de cinq principes d'action. *IRSST le 19/11/2019, 28 pages.*

- [Lire le communiqué et télécharger le document.](#)

Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ? : La généralisation des technologies de l'information et de la communication a permis le développement du télétravail, particulièrement chez les cadres. En 2017, 11 % d'entre eux pratiquent le télétravail au moins un jour par semaine, contre 3 % de l'ensemble des salariés. Les télétravailleurs bénéficient d'un cadre de travail plus souple et de temps de trajets réduits. Néanmoins, ils n'en tirent pas une meilleure conciliation avec leur vie personnelle, ayant tendance à pratiquer des horaires plus longs et atypiques.

DARES / Ministère du travail, 04/11/2019.

- [Lire le communiqué et télécharger l'étude.](#)

Sur le web



Emma, celle qui ne présage rien de bon pour la santé des employés de bureau : Dos courbé, muscles des jambes affaiblis... Si nos habitudes au sein d'un bureau n'évoluent pas, voilà à quoi pourraient ressembler les employés de bureau dans 20 ans, et cela ne fait pas rêver ! *Brut le 05/11/2019.*

- [Lire l'article et voir la vidéo.](#)

Sylvie et le vaccin contre la grippe : Une vidéo un peu décalée destinée aux professionnels de santé qui hésitent à se faire vacciner contre la grippe. *Thierry BONJOUR, Médecin du travail, Addictologue - CHU Nîmes, novembre 2019. [Pour diffusion contacter l'auteur.](#)*

- [Lire la vidéo.](#)

L'OIT lance un nouveau site de statistiques : L'OIT lance un nouveau [site Internet](#) dédié aux statistiques. Arrêts de travail, temps de travail, négociation collective... une vingtaine de thématiques sont disponibles. L'accès aux données peut se faire par pays ou par sujet. L'internaute y trouvera des tableaux de données brutes ou des publications. Un lien renvoie aussi vers des blogs et des analyses de statisticiens et d'économistes de l'OIT.

Comment mieux intégrer les personnes en situation de handicap dans le monde du travail ? : La loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés de compter 6 % de travailleurs handicapés. Mais dans les faits, le taux de chômage est deux fois plus élevé que pour les autres travailleurs. France3 Nouvelle Aquitaine s'est rendue dans deux entreprises de la Vienne où sont employées des personnes en situation de handicap. *France3 NA, 26/11/2019.*

- [Lire l'article et voir le reportage \(3.19 mn\)](#)

Exosquelettes au travail : étudier leur impact sur la santé des salariés. L'INRS étudie l'impact en santé et sécurité des exosquelettes sur les salariés et accompagne les entreprises dans leur réflexion quant à l'intégration de ces équipements. Jean Theurel, physiologiste du mouvement à l'INRS, présente des études en laboratoire et en milieu professionnel réalisées pour mieux comprendre l'intérêt et les limites de ces exosquelettes. *INRS, le 21/11/2019, 2,47 mn.*

- [Lire la vidéo sur la chaîne Youtube de l'INRS.](#)

La boîte à outils

Démarche de prévention du risque chimique : les actions de prévention par ordre de priorité de 1 à 9. *GIST44, août 2019.*

- [Télécharger le document.](#)

Guide du maintien en emploi, édition 2019 : Ce guide constitue la réactualisation du premier « Guide du maintien dans emploi » édité en 2013 en région Centre-Val-de-Loire. Il répond à la fois à la volonté d'améliorer la visibilité des acteurs et leviers de maintien en emploi existants, ainsi qu'au souhait de valoriser une approche du maintien en emploi aussi innovante qu'ambitieuse. *PRITH Val de Loire, septembre 2019, Powerpoint slideshow, 111 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

REACH/CLP : le logiciel IUCLID 6.4 est désormais disponible : Ce logiciel (International, uniform chemical information database) permettant aux entreprises de créer des dossiers dans le cadre des règlements REACH, CLP et du règlement sur les produits biocides est téléchargeable depuis le 30 octobre 2019. La nouvelle version prend en compte les modifications apportées au règlement REACH, y compris les nouveaux champs de données pour la déclaration des nanofformes de substances ainsi que les dernières adaptations au progrès technique du règlement CLP.

- Télécharger la nouvelle [version 6.4.](#)

Orientation professionnelle des personnes handicapées et MDPH : la CNSA publie un guide d'appui. Destiné aux professionnels des MDPH chargés de l'orientation professionnelle et, plus largement, à l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, le référentiel poursuit plusieurs objectifs :

- Faciliter la compréhension des processus d'attribution des droits et des prestations ;
- Rappeler l'ensemble des réglementations concourant à un meilleur accès et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées afin de mieux comprendre le rôle de chacun en matière d'insertion professionnelle ;
- Développer une culture commune à l'ensemble des acteurs du champ de l'emploi concernés par l'évaluation des situations individuelles de handicap en vue de leur compensation.

CNSA, novembre 2019, 122 pages.

- [Télécharger le référentiel.](#)

Guide Amiante à l'attention des médecins du travail et des équipes pluridisciplinaires : Mise à jour du guide qui intègre les évolutions réglementaires et notamment : les repérages avant travaux, l'élaboration des stratégies d'échantillonnage, la lecture et l'interprétation des résultats d'analyse. Deux nouveaux chapitres ont également été créés : Les fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante et les fiches pratiques. OPPBTP, octobre 2019.

- [Télécharger le guide.](#)

Substances psychoactives et conduite : L'alcool, le cannabis ou les médicaments sont des substances psychoactives. Leur usage expose à des risques et à des dangers pour la santé. En altérant la capacité à conduire, il augmente aussi le risque d'accident de la route. Cette brochure passe en revue quelques idées reçues sur ces produits dont la consommation peut entraîner des dommages physiques, affectifs, psychologiques ou sociaux, ainsi qu'une dépendance. GIMS13, 19/11/2019.

- [Télécharger le livret.](#)

MAGALI, un outil au service des professionnels de la distribution alimentaire : MAGALI s'appuie sur une démarche intuitive et cohérente. Une de ses caractéristiques est de permettre le partage d'informations et de points de vue des différents acteurs impliqués dans l'acte de construire ou de rénover des commerces alimentaires (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, exploitants des différentes enseignes commerciales et celui des préventeurs du réseau de l'Assurance Maladie). CRAMIF le 19/11/2019.

- [Lire le communiqué et télécharger les outils.](#)

Cahier de prévention "Risques liés aux lasers" : Ce guide de prévention est destiné à aider toute personne concernée par l'organisation ou la mise en œuvre d'expériences liées à l'utilisation de lasers. Le cahier de prévention comporte 3 parties : le corps du document dans lequel l'étendue du sujet est présentée en 8 chapitres, 14 fiches techniques traitant de points particuliers, 3 annexes. CNRS, 1^{ère} édition, novembre 2019, 82 pages.

- [Télécharger l'intégralité du cahier de prévention "Risques liés aux lasers"](#)

Incivilités numériques : un sujet encore peu exploré. Ce livre blanc a pour objectif d'informer, de sensibiliser, d'apporter des éléments d'analyse et des repères pour l'action aux organisations. Les témoignages recueillis nous montrent combien les incivilités numériques ont des effets délétères à la fois sur la santé des individus au travail et sur la qualité de vie dans les organisations. Ils nous montrent également que celles-ci sont peu prises en compte, mal identifiées et peu accompagnées dans les entreprises. Ouvrage à l'initiative du programme Civilinum de l'Université Bordeaux Montaigne, du Réseau Santé et Qualité de Vie au Travail et du réseau Les entreprises pour la Cité, novembre 2019, 84 pages.

- [Télécharger le document.](#)

Amiante : un outil d'aide à la rédaction des modes opératoires SS4. Ce document, à destination des entreprises, a pour vocation de faciliter la rédaction de ce document et la définition des moyens de prévention et de protection à mettre en œuvre pour un processus donné. En effet, il structure et explicite les informations devant obligatoirement figurer dans un mode opératoire, au regard de la réglementation. *DIRECCTE et des Services de Santé au Travail d'Auvergne-Rhône-Alpes 21/11/2019.*

- [Lire le communiqué et télécharger l'outil.](#)

Amiante : un outil à destination des services de santé au travail. Dans le cadre du PRST3 (2016-2020), un groupe de travail partenarial DIRECCTE /SST propose un outil ayant vocation d'aider les médecins du travail à rendre des avis argumentés sur : Les modes opératoires Sous-Section 4, les notices de poste, les durées de vacation, les stratégies d'échantillonnage (Sous-section 4 et sous-section 3). *DIRECCTE et des Services de Santé au Travail d'Auvergne-Rhône-Alpes 25/11/2019.*

- [Lire le communiqué et télécharger l'outil.](#)

Nouveautés INRS

Brochures :

Nouvelles parutions :

- [ED 147](#) : Réussir un encoffrement acoustique - Fiche pratique de sécurité. *Annule et remplace la brochure ED 107.*
- [ED 860](#) : Passer commande d'une prestation ergonomique dans le cadre d'une action de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). *Annule et remplace l'édition précédente (2011).*
- [ED 6342](#) : Vibrations mains-bras - Guide des bonnes pratiques.
- [ED 6354](#) : Phénomènes électrostatiques - Risques associés et prévention. *Annule et remplace la brochure ED 874.*
- [ED 6350](#) : Conception et aménagement des plates-formes et entrepôts logistiques. *Annule et remplace les brochures ED 966 et ED 6205.*
- [ED 6360](#) : Précautions standard - Prévention de la transmission des infections en milieu de soins. *Web uniquement.*
- [ED 6361](#) : Précautions complémentaires " Gouttelettes " Prévention de la transmission des infections en milieu de soins. *Web uniquement.*
- [ED 6362](#) : Précautions complémentaires " Air ". Prévention de la transmission des infections en milieu de soins. *Web uniquement.*
- [ED 6363](#) : Précautions complémentaires " Contact ". Prévention de la transmission des infections en milieu de soins. *Web uniquement.*

Mises à jour

- [ED 119](#) : Equipements individuels de flottabilité - Fiche pratique de sécurité.
- [ED 961](#) : Opération d'entretien et de remplacement des pneumatiques. *Annule et remplace l'édition précédente.*
- [ED 928](#) : Cabines d'application par projection de peintures en poudre - Guide pratique de ventilation n° 9.2. *Annule et remplace l'édition précédente.*
- [ED 6059](#) : Conception et rénovation des quais pour l'accostage, le chargement et le déchargement en sécurité des poids lourds. *Annule et remplace l'édition précédente.*
- [ED 4198](#) : Prévenir les risques professionnels dans les métiers de l'aide à domicile. *Annule et remplace l'édition précédente.*

Fiches toxicologiques (20/11/2019)

- [Ethanol \(nouvelle fiche FT 48\)](#)
- [Hydrazine, hydrate d'hydrazine et solutions aqueuses \(FT 21\)](#)
- [gamma-Butyrolactone \(FT 247\)](#)
- [Acétone \(FT 3\)](#)
- [Protoxyde d'azote \(FT 267\)](#)
- [Trioxyde de chrome \(FT 1\)](#)
- [Cadmium et composés minéraux\(*\) \(FT 60\)](#)

Congrès, colloques, conférences



Métrologie en temps réel pour la prévention du risque chimique : quels apports ? Quelles limites ? Compte rendu de la journée technique INRS " métrologie en temps réel " (Paris, 12 février 2019). *Hygiène et sécurité du travail/INRS, 4 pages.*

- [Lire l'article.](#)

Société de Médecine du travail de Marseille : Les communications du 24 septembre 2019

- [Rhumatismes inflammatoires et maintien au travail](#)
- [Sédentarité au travail](#)
- [Exposition au bruit dans les centres d'appel : évaluation et prévention des risques et de la gêne](#)
- [Programme de subventions : les aides disponibles pour les entreprises](#)
- [Technologie 3D et risque chimique](#)
- [Légionnelle et environnement professionnel](#)

Comment prévenir les risques liés aux fumées de soudage ? : Près de 150 participants dont des représentants d'entreprises, d'organisme de formation et des acteurs de la prévention de la région Centre-Val de Loire ont assisté le 7 novembre 2019 à la Chaussée-Saint-Victor (41) à une rencontre intitulée « Fumées de soudage : prévention et innovations ». *DIRECCTE Val de Loire le 21/11/2019.*

- [Lire le communiqué et télécharger les supports.](#)

Les chiffres en plus



L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2017 : En 2017, 489 100 travailleurs handicapés sont employés dans les 103 700 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Cela représente 359 900 travailleurs en équivalent temps plein sur l'année, pour un taux d'emploi direct de 3,5 % qui est stable par rapport à 2016. *Dares Résultats, 14/11/2019.*

- [Dares Résultats 2019-053](#)
- [Données à télécharger](#)
- [Données complémentaires](#)

Cinq idées reçues sur l'absentéisme : Trop d'arrêts maladie infondés ? Des médecins trop conciliants ? Peu de prévention de la part des entreprises ? Le point sur l'absentéisme, avec l'étude dévoilée ce matin par Malakoff Médéric Humanis qui a sondé salariés et dirigeants pour cerner les arrêts maladies. *ActuELRH, 28/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)
- [Télécharger l'étude.](#)

BTP - Les chiffres de la sinistralité pour l'année 2018 viennent d'être dévoilés. Si le nombre de décès liés aux accidents du travail est le plus bas jamais enregistré dans le BTP, les accidents de trajet et les maladies professionnelles sont en hausse, à des degrés divers. **Treize.** C'est le nombre de décès en moins liés aux accidents du travail qu'aura enregistré le BTP en 2018. Les chiffres de la sinistralité du CTN B (industries du bâtiment et des travaux publics) qui viennent d'être dévoilés par la Cnam font, en effet, état d'une **baisse du nombre de décès en 2018** : 107 contre 120 en 2017, le chiffre le plus bas jamais comptabilisé. *Prévention BTP le 18/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Seuls 40 % des dirigeants ont mis en place un plan de prévention des risques professionnels : Si 81% des dirigeants et des directions RH connaissent la prévention des risques professionnels, ils ne sont que 40 % à avoir mis en œuvre un plan de prévention des risques professionnels et si 72% d'entre eux savent que la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire, 42 % n'ont pas encore accompli cette formalité, indique une enquête CSA pour Itelis présentée le 19 novembre 2019. *WK-RH le 20/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Tournez manège !

Le saviez-vous ? En Birmanie, les grandes roues des fêtes foraines tournent sans moteur, à la force des bras, actionnées par des voltigeurs bien entraînés, un travail risqué qui nécessite une coordination à la seconde près. *AFPTV.*

- [Lire la vidéo sur Youtube.](#)